Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 86 (1977)
Heft: 6

Artikel: Les fléaux de l'humanité
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684035

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les fléaux de l'humanité

Tremblements de terre, inondations, sécheresses, éruptions volcaniques, avalanches, raz de marée, invasions de sauterelles, incendies de brousse...

De petites et grandes catastrophes naturelles s'abattent régulièrement sur notre planète et touchent le plus souvent des pays en voie de développement qui n'ont ni les ressources financières ni les moyens techniques de surmonter seuls les conséquences de ces fléaux.

La société de la Croix-Rouge du pays touché peut demander de l'aide par l'intermédiaire de l'organisation faîtière, c'est-à-dire la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge.

Cela se passe environ toutes les trois semaines! Sans tarder, la Ligue adresse alors un appel à toutes ses sociétés membres ou à une partie d'entre elles, en leur transmettant les premières données relatives aux dégâts et aux besoins les plus urgents. Un appel de cette sorte se trouve souvent à l'origine d'une opération de secours entreprise par la CRS. Il n'est pas rare de voir d'autres institutions ou gouvernements passer par le canal de la Ligue pour apporter leur aide: ils savent que la Croix-Rouge est neutre et impartiale, et que grande est l'expérience de la Ligue.

Le Bureau des secours joue un rôle important au siège de la Ligue à Genève. Il dispose d'une installation moderne de télécommunications et peut compter sur le concours d'un grand nombre de délégués, permanents ou temporaires, et sur les cent vingt-trois sociétés de Croix-Rouge actuellement existantes, ainsi que sur ses stocks de matériel d'urgence entreposés en plusieurs endroits. C'est pourquoi la Ligue est le mieux à même de coordonner l'aide internationale en cas de catastrophe, où que celle-ci ait pu se produire.

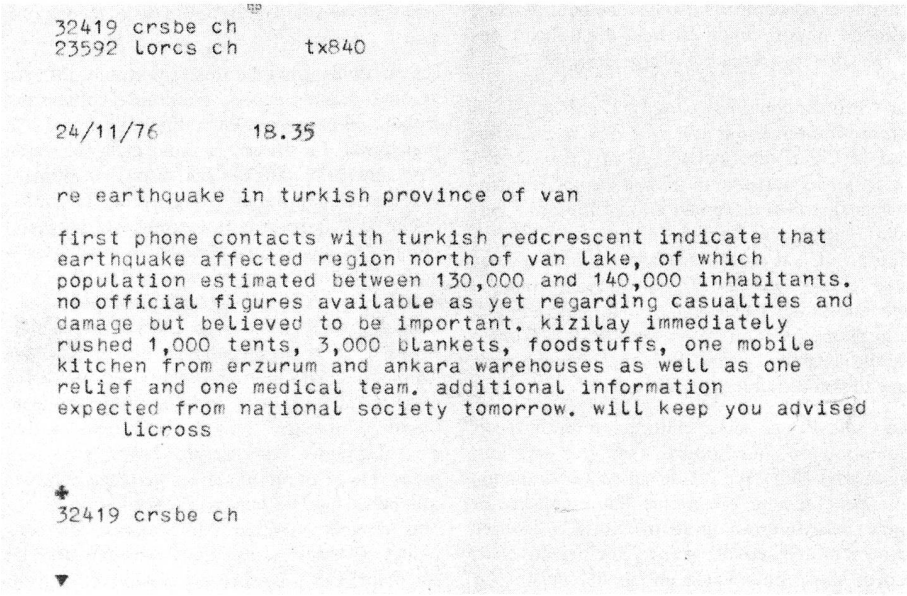

32419 crsbe ch
23592 lorcs ch tx840

24/11/76 18.35

re earthquake in turkish province of van

first phone contacts with turkish redcrescent indicate that earthquake affected region north of van lake, of which population estimated between 130,000 and 140,000 inhabitants. no official figures available as yet regarding casualties and damage but believed to be important. kizilay immediately rushed 1,000 tents, 3,000 blankets, foodstuffs, one mobile kitchen from erzurum and ankara warehouses as well as one relief and one medical team. additional information expected from national society tomorrow. will keep you advised
licross

+
32419 crsbe ch

▼

Reproduction d'un télex envoyé par la Ligue à l'occasion du tremblement de terre survenu en Turquie le 14 novembre 1976. Il s'agit d'une première prise de contact de la Ligue avec les sociétés nationales de Croix-Rouge, en vue d'une opération de secours commune.

Dans le bureau du chef de service règne une activité fiévreuse. M. A. Wenger vient d'évaluer la situation avec le secrétaire général. Il conviendrait si possible d'envoyer des secours d'urgence; notre institution aimerait en outre pouvoir collaborer aux travaux de reconstruction à long terme qui seront nécessaires dans la région sinistrée. Il faudra beaucoup d'argent, car les dégâts sont importants et le pays est pauvre. Alors que le service d'information se charge de lancer un appel de fonds à la population (voir reproduction du milieu) et que la Centrale du matériel procède à un premier envoi – par exemple, des couvertures de laine qui sont pratiquement toujours nécessaires en cas de catastrophe et qui, pour cette raison, sont déjà prêtes à être expédiées en grande quantité –, les discussions vont bon train dans le bureau de M. Wenger pour savoir quel genre d'assistance la Suisse pourrait encore fournir.

En règle générale, dès que la nouvelle d'une catastrophe s'est répandue, la Ligue envoie aussitôt un délégué sur place en qualité d'agent de liaison. Mais dans le cas où aucun de ses collaborateurs n'est disponible, elle demande à une société membre de mettre à sa disposition une personne compétente pour un bref laps de temps. C'est ainsi que M. René Bürki, chef de la Centrale du matériel, (voir notre photo du bas) a déjà à plusieurs reprises prêté ses services à la Ligue. Voici ce qu'on peut lire dans une communication:

«A 9 h 45, je fus informé par le chef de service que je devrais me rendre, en tant que délégué de la Ligue et pour quinze jours environ, dans les régions de Turquie touchées par le tremblement de terre. Le bus de la Swissair, assurant le trajet jusqu'à Zurich, quittait Berne à midi. Arrivé à Kloten et attendant l'avion de ligne pour Istanbul, je téléphonai à Genève pour obtenir mes instructions et les dernières informations concernant la catastrophe et l'ampleur des dégâts.»

Trente-six heures après le désastre, une première liste de besoins urgents fut transmise à la Ligue par téléphone. Le jour suivant, le délégué partit pour deux jours dans la région de Turquie orientale dévastée par le séisme, où il put s'entretenir avec les équipes de secours, les autorités, le commandement de l'armée et les représentants de l'OTAN (cette organisation s'était chargée d'ériger un pont aérien pour le transport du matériel de secours); grâce à ces prises de contact, l'information réciproque fut favorisée, et les lacunes se présentant encore dans l'organisation purent être comblées. Dès lors, des renseignements détaillés et une liste claire des besoins purent être mis à la disposition des pays donateurs. Il fallut aussi renseigner le représentant des Nations Unies, afin que l'aide Croix-Rouge et l'aide gouvernementale ne se chevauchent pas.

Par la suite, le délégué se rendit encore une fois dans la province de Van pour participer, sur les lieux, à l'organisation des opérations et pour s'assurer que les envois de matériel arrivent rapidement dans les villages touchés et y sont dûment distribués.

La Croix-Rouge suisse communique:

AIDONS LES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE EN TURQUIE

Un terrible séisme a de nouveau touché la Turquie. Les oeuvres suisses d'entraide font appel à la générosité de notre population.

Les victimes souffrent particulièrement du froid hivernal et ont un besoin urgent d'abris.

Les oeuvres suisses d'entraide reçoivent avec gratitude les dons en espèces adressés aux comptes de chèques postaux suivants, mention "Turquie":

Croix-Rouge suisse, Berne 30-4200; Caritas suisse, Lucerne 60-7000; Entraide protestante suisse, Lausanne 10-1390; Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, Zurich 80-188

Berne, le..., Service de presse CRS/Comm.